

L'épreuve de français en 2^{ème} année de BTS
Compte-rendu de la réunion « Réforme du BTS »
du 19/01/2007 organisée à Sélestat

*Animation assurée par Francis Klakocer et Christophe Bouchoucha
sous la direction de M. Dominique Willé, I.P.R.*

Cette réunion, fondée sur des propositions de séquences portant sur le thème « Risque et progrès », entend préciser certaines modalités de rédaction et d'évaluation de l'épreuve renouvelée.

On rappelle préalablement que les élèves sont évalués sur un corpus de 3-4 documents (textes littéraires ou non littéraires, articles de presse, documents iconographiques...) traitant de l'un des deux thèmes au programme. Ils doivent produire une synthèse concise et organisée et répondre à une question en relation avec ce corpus, en utilisant les connaissances acquises durant l'année scolaire.

L'épreuve cherche avant tout à *évaluer la capacité de l'étudiant à rendre compte des idées, des arguments des différents auteurs de façon construite et cohérente, à les confronter de façon ordonnée.*

On ne s'imposera pas de contraintes inutiles ; on refusera surtout de figer le protocole proposé aujourd'hui.

I. La synthèse.

A. **L'introduction** d'une demi page (au maximum) comporte trois moments :

1. L'accroche thématique proposant une référence aux documents¹, sans recourir à une présentation fastidieuse de la bibliographie.
Il est envisageable de débiter *in medias res*. Une accroche est cependant souhaitée.
2. L'annonce de la problématique.
3. La proposition d'un plan² opératoire dont la présentation formelle peut varier.

B. **Le développement.** Il peut être composé de 2 parties (voire 3) à peu près équilibrées constituées chacune :

1. d'une brève introduction consistant, par exemple, en une question soulignant une ambiguïté.³
Mais si l'introduction elle-même a été conçue sous la forme interrogative, il vaut mieux utiliser une autre tournure.
2. de deux (ou trois) paragraphes pour chacune des parties avec confrontation des idées des auteurs.⁴

¹ Nous rappelons qu'il est inutile d'entrer dans une présentation trop circonstanciée des documents : il s'agit de mettre en regard des auteurs et des idées qui ne doivent pas paraître « désincarnées ». Le nom et le statut de l'auteur semblent primer sur les autres signes.

² L'énonciation est au choix du candidat : « je », nous » et « on » sont donc possibles, mais on veillera à la cohérence de l'énonciation.

³ Poser une question relance la réflexion : celle-ci concerne autant le scripteur que le correcteur.

⁴ **S'il n'est pas nécessaire de recourir à tous les textes dans chaque sous-partie, chaque partie doit en revanche s'attacher à en souligner les ressemblances, les dissemblances et les nuances d'un auteur à l'autre.** Lorsqu'un document est cité pour la première fois, il doit être présenté de façon précise (auteur, origine, voire date) ; par après, il faut éviter toute surcharge.

3. Les deux parties s'enchaînent par une phrase de transition (détachée ou accrochée à une des deux parties).

C. Une brève conclusion objective de 4-5 lignes clôt la synthèse.

Il s'agit de faire écho à la problématique, en tenant compte des arguments avancés. C'est un récapitulatif qui répond à la question posée dans l'introduction ; l'ouverture est donc inutile.

D. Les critères de réussite fondamentaux :

1. une progression de la pensée
2. un enchaînement logique des arguments
3. une cohérence entre ce qui est annoncé et développé
4. un équilibre entre les différents moments de la copie
5. pas de citations, mais une reformulation juste, fidèle et efficace des idées
6. une confrontation pertinente des textes. Chaque auteur doit avoir été cité au moins une fois par partie (et non par paragraphe, car certains plans ne le permettent pas).

La synthèse comprend à peu près 3 pages.

II. Le développement personnel (répondre à une question)

exemples : deux sujets possibles sur « Risques et progrès »

1. *Le progrès ne risque-t-il pas d'entraîner la fin de l'humanité ?*

2. *Faut-il condamner le progrès en raison des risques qui lui sont inhérents ?*

(On pourra conseiller aux étudiants de lire la question posée au début de l'épreuve : celle-ci peut orienter la lecture du corpus et les amener à relier la question et le corpus.)

Esquisse méthodologique :

1. une brève introduction : débiter par une accroche ou une question, puis annoncer le plan.⁵
2. construire un développement constitué de deux paragraphes (au moins) relativement brefs dans une copie aérée.⁶ (Il n'est nullement interdit au candidat de rédiger son développement en trois paragraphes, par exemple). Ce développement ne repose pas obligatoirement sur un plan dialectique, mais il peut aussi progresser par un approfondissement de la réflexion, dans le cas où le candidat s'engage personnellement dans une thèse (annoncée dans l'introduction) à laquelle il adhère très fortement. Il proposera alors différents arguments construits en crescendo, en autant de paragraphes qu'il le jugera nécessaire. Le candidat veillera à l'enchaînement des arguments et des exemples. Il prendra position quand le sujet l'y invite. Il exploitera non seulement le corpus, mais surtout les textes et documents abordés durant l'année scolaire.
3. Finir par une ou deux phrases qui répondent précisément à la question posée.
4. Ce travail fait une page ou un peu plus.

⁵ Comme il s'agit d'un travail d'écriture personnelle, on acceptera tout naturellement que le candidat s'exprime à la première personne du singulier.

⁶ Ce développement s'appuiera explicitement sur les lectures et les documents étudiés au cours de l'année. Le « je » et l'engagement sont envisageables. Le candidat aura recours à la modalisation.

Élargissement relatif à la réforme

Le BTS et son élaboration doivent obéir à un travail en équipe, à une large diffusion de l'information (professeurs, chef d'établissement), à une mutualisation des approches et des difficultés. Cette journée de formation est une stimulation forte dans cette direction ! Retenons l'idée d'un *fil d'Ariane* pour donner des références accessibles à nos élèves (Cf. les deux propositions des formateurs).

L'enseignement en BTS s'appuie sur les connaissances acquises au lycée (genres, registres, formes de discours, mouvements littéraires et culturels) et développe des compétences de lecture et d'écriture, sans oublier l'oral.

Il cherche à développer la culture générale des étudiants, la maîtrise des codes par des lectures variées, par un travail sur le lexique (revenir à l'étymologie grecque et latine). On s'intéressera à la littérature d'expression française, étrangère, mais également à la littérature de l'Antiquité. On ouvrira l'horizon culturel des étudiants par le recours aux arts, au cinéma...

Corrections des copies (mai-juin 2007) : les journées d'harmonisation s'attacheront à étalonner les copies et reprendront les critères élaborés de concert lors des quatre réunions cette année. L'on travaillera en commission.

L' Inspection Pédagogique Régionale de Lettres
M. Legrand
D. Willé

A consulter :

- Bulletin Officiel n° 07 du 17 février 2005
- http://eduscol.education.fr/D0011/BTS_interacademiques2005-2006.pdf